

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL : PROFESSIONNEL PROTÉGÉ, RISQUE D'EXPOSITION MAÎTRISÉ

Les équipements de protection individuelle (EPI) désignent les mesures barrières suivantes :

- protection du visage (masque/ lunettes),
- protection de la tenue,
- port de gants.

Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels de santé et médico-éducatifs des ES/EMS/du secteur ambulatoire du risque d'exposition à des microorganismes :

- lors de contact avec les muqueuses, la peau lésée,
- en cas de contact ou risque de contact/ projection/ aérosolisation de produit biologique d'origine humaine



MASQUE
chirurgical



MASQUE
FFP2



PROTECTION
OCULAIRE



PROTECTION
DE LA TENUE



GANTS
DE SOIN
non systématique



CHARLOTTE
non indispensable



SURCHAUSSES
inutile



CONDITIONS DE STOCKAGE & D'ÉLIMINATION DES EPI



PRINCIPES

- Stockage sans contact direct avec le sol
- Rangement organisé pour la rotation des stocks
- L'emballage de transport est retiré
- L'emballage secondaire protège l'emballage primaire

LOCAUX

- Volume adapté au stock détenu
- Entretien et faciles d'entretien
- Température ambiante
- Le stock est à l'abri de l'humidité, de la lumière directe du soleil, de dépôt de particules

EQUIPEMENTS DE STOCKAGE

- Evitent les surcharges et le risque de chute
- Permettent le stockage dans des emballages secondaires
- Protègent les emballages
- Ne génèrent aucune particule

ELIMINATION DES DECHETS

- Les EPI suivent la filière d'élimination habituelle.

MASQUE CHIRURGICAL

EN 14683



PERFORMANCE DE DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUE

Type I : 95% de filtration

Type II : 98% de filtration

Type IIR : 98% de filtration et protection contre les projections de liquide biologique

INDICATIONS

En cas de Covid-19 ou autre virose respiratoire, les professionnels de santé et médico-éducatifs portent un masque chirurgical (sauf indications de masque FFP2).

Les masques type IIR sont réservés en priorité aux professionnels de santé exerçant dans des blocs opératoires ou dans d'autres installations médicales aux exigences similaires (hémodialyse, endoscopie)

BONNES PRATIQUES

1. **Désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique** avant de prendre un masque dans la boîte
2. **Positionner correctement** le masque =
 - déplier le masque
 - poser le masque sur le visage (côté coloré ou possédant l'inscription de la marque du masque ou la mention « EXT » à l'extérieur, barrette nasale en haut)
 - attacher les liens / mettre les élastiques derrière les oreilles, sans les croiser
 - pincer la barrette nasale→ Le masque doit couvrir totalement le nez + bouche + menton
3. **Une fois positionné, ne plus le toucher**
4. **Le changer** dès qu'il est mouillé (éternuements, toux) ou ***a minima* toutes les 4 heures**
5. **Retirer le masque**, l'éliminer puis réaliser une **désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique**



MASQUE FFP2

NF EN 149



INDICATIONS

En cas de Covid-19 ou autre virose respiratoire, l'appareil de protection respiratoire est réservé aux professionnels de santé réalisant des gestes médicaux invasifs ou des manœuvres au niveau de la sphère respiratoire à risque d'aérosolisation :

- intubation/extubation (dont masque laryngé),
- oxygénothérapie ≥ 6 litres/min,
- aspiration endotrachéale (hors système clos),
- Trachéotomie ou intervention sur
- trachéotomie,
- fibroscopie bronchique,
- kinésithérapie respiratoire générant des aérosols,
- aérosolthérapie,
- prélèvement nasopharyngé,
- explorations fonctionnelles respiratoires,
- actes de chirurgie dentaire avec usage d'instruments rotatifs à haute vitesse,
- ventilation mécanique avec circuit expiratoire ouvert,
- ventilation mécanique non invasive (VNI),
- autopsie

BONNES PRATIQUES D'UTILISATION

1. **Désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique** avant de prendre un masque dans la boîte (côté coloré ou possédant l'inscription de la marque du masque ou la mention « EXT » à l'extérieur, barrette nasale en haut)
2. **Positionner correctement** le masque =
 - déplier le masque
 - poser le masque sur le visage
 - mettre les élastiques : 1 base du cou et 1 derrière la tête, sans les croiser
 - pincer la barrette nasale→ Le masque doit couvrir totalement le nez + bouche + menton
3. **Une fois positionné**, tester l'étanchéité du masque (Fit Check) : inspirer et expirer bouche ouverte. Le masque doit se plaquer sur le visage à l'inspiration. Une fois ajusté, ne plus le toucher.
4. **Le changer** dès qu'il est mouillé (éternuements, toux) ou ***a minima* toutes les 8 heures**
5. **Retirer le masque**, l'éliminer puis réaliser une **désinfection des mains avec la solution hydro-alcoolique**



PROTECTION OCULAIRE



INDICATIONS

- Chaque fois que la tâche à réaliser entraîne un **risque de projection**
- Chaque fois que la tâche à réaliser entraîne un **risque d'aérosolisation**

Matériels possibles :

- Lunettes de protection
- Visière de protection
- Masque à visière

A la différence des 2 autres,
le masque à visière n'est
pas réutilisable.

BONNES PRATIQUES

- Tout matériel réutilisable doit être désinfecté après utilisation



1. Les lunettes de vue ne sont pas des lunettes de protection
2. Préférer des lunettes avec retour large sur les côtés si risque d'aérosolisation
3. **Porter une visière de protection ne dispense pas du port de masque (chirurgical ou FFP2 selon indication)**

PROTECTION DE LA TENUE



INDICATIONS

Une tenue de protection doit être portée dès qu'il y a risque de contact entre la tenue du professionnel et le patient/résident lors de gestes à risque d'exposition aux liquides biologiques.

- Privilégier :
 - Tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouillant ou exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine
 - Surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

BONNES PRATIQUES

- Hygiène des mains AVANT + APRÈS
- La surblouse imperméable peut être remplacée par une surblouse à manches longues ET un tablier imperméable, les deux à usage unique.
- Mettre la protection juste avant le geste
- Eliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre deux patients.



1. Privilégier idéalement les EPI à usage unique

GANTS DE SOINS



NON SYSTEMATIQUE

INDICATIONS

- En cas de risque de contact avec du sang ou tout autre produit biologique, de contact avec une muqueuse ou de la peau lésée

Ex : toilette, changes, manipulation linge sale, pansements, injection etc.

OU

- Lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées

BONNES PRATIQUES

- Hygiène des mains AVANT + APRES
- Mettre les gants juste avant le geste
- Retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste
- Changer de gants :
 - Entre 2 patients,
 - En cas d'interruption de tâches,
 - Pour un même patient lorsque l'on passe d'un site contaminé à un site propre



1. Les soins sur peau saine s'effectuent sans gant
2. Utiliser des gants idéalement appropriés au type de soin
3. Ne pas réutiliser les gants
4. Ne pas désinfecter les gants

CHARLOTTE



NON INDISPENSABLE

BONNES PRATIQUES

- Le port de charlotte n'apporte aucune valeur ajoutée en termes de prévention de la transmission croisée.

SURCHAUSSES



INUTILE

BONNES PRATIQUES

- Le port de surchausses n'apporte aucune valeur ajoutée en termes de prévention de la transmission croisée.

RÉFÉRENCES



- MINSANTE/CORRUSS n°2020_20 : Conduite à tenir pour l'utilisation de masques FFP2 avec une date de péremption dépassée
- MINSANTE/CORRUSS n°2020_28 : Conduite à tenir pour l'utilisation de masques chirurgicaux avec un délai de dépassement de la date de péremption inférieure à 6 mois
- Instruction interministérielle n°DGT/DGS/DGCCRF/DGDD/2020/57 du 5 avril 2020
https://travail-emploi.gouv.fr/publications/picts/bo/2020/20200004bis/tre_20200004bis_0000_p000.pdf
- Bonnes pratiques de pharmacie hospitalière - 2001
<https://www.vie-publique.fr/rapport/24925-bonnes-pratiques-de-pharmacie-hospitaliere>



- Masque de protection respiratoire et risques biologiques
<http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html>
- Les gants contre les micro-organismes
<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20145>



<https://www.preventioninfection.fr/>